

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Délibération  
n° 181-2023  
Point 3.6

### Point 3.6 de l'ordre du jour

#### Approbation du budget IdEx 2024

#### EXPOSE DES MOTIFS :

##### Rappel des données financières globales :

Labellisé à titre probatoire en 2011 et pérennisé en 2016, le programme IdEx (Initiative d'Excellence) de l'Université de Strasbourg en partenariat avec le CNRS et l'Inserm bénéficie d'un capital non-consomptible de 750 M€ qui génère chaque année des intérêts de 25,597 M€.

Au cours de la période 2011-2019, cette dotation a servi à financer les actions telles que définies dans le projet initial de l'IdEx (leviers) à hauteur de 16,455 M€ mais aussi les 11 LabEx portés par l'Université de Strasbourg pour un montant de 9,142 M€. Cette répartition a été prorogée en 2020, ce qui a permis d'attribuer à l'ensemble des LabEx une année de crédits supplémentaires à l'expiration de leur statut officiel national.

A partir du 1er janvier 2021, la programmation des Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) a conduit à une réallocation de l'ensemble de la dotation. Les crédits relatifs à la partie LabEx ont été intégralement réaffectés au soutien des ITI, complétés par une enveloppe de 2,954 M€ en provenance de la part IdEx (leviers). Ainsi, à compter de 2021, la part consacrée aux actions des leviers IdEx s'élève à 13,501 M€ et la part consacrée aux ITI à 12,096 M€.

Depuis l'origine, la dotation IdEx fait l'objet d'un prélèvement à la source pratiqué par l'établissement au titre des frais d'environnement. Le taux appliqué à la part dédiée aux leviers a évolué au fil du temps, passant de 8% à l'origine en 2011 à désormais 20 % depuis 2020. Ce taux est maintenu à 8% pour la programmation ITI.

Alors que les dotations des ITI pour l'année 2024 sont inchangées et reconduites annuellement depuis 2021, celles affectées aux différents leviers est rediscutée chaque année et fait l'objet de la présente délibération.

### Processus d'élaboration budgétaire et calendrier :

En termes de dates et d'étapes, la préparation budgétaire s'échelonne de mai à décembre comme suit :

- Juillet : réflexions des équipes vice-présidentes en charge des leviers quant aux programmes et actions à mener l'année suivante et aux crédits correspondants nécessaires,
- Septembre : présentation des budgets primitifs ainsi élaborés en Conseil de présidence pour validation,
- Septembre / octobre : pour les deux domaines auxquels sont rattachées des commissions internes élues (« commission recherche » pour la recherche et « commission formation et vie universitaire » pour la formation), présentation des budgets devant ces instances statutaires pour approbation,
- Octobre : présentation des budgets primitifs de l'ensemble des leviers en Comité de pilotage IdEx pour avis,
- Décembre : présentation des budgets de l'ensemble et de chacun des leviers en Conseil d'administration pour approbation, en vue de la consolidation du budget initial de l'établissement, - Mars n+1 : édition du compte financier de l'établissement avec production d'une annexe dédiée à l'utilisation des crédits IdEx, y compris les taux d'exécution.

Le budget primitif 2024 a fait l'objet des étapes d'instruction et de validation suivantes :

- Commission recherche en ce qui concerne le volet Recherche sous sa responsabilité, en date du 12 octobre 2023,
- Commission Formation et Vie étudiante en ce qui concerne le volet Formation, en date du 21 novembre 2023,
- Comité de pilotage IdEx en ce qui concerne l'ensemble de l'enveloppe et des leviers, en date du 3 octobre 2023.

### Dotation par levier et par programme au sein de chaque levier

Dans le tableau ci-dessous, figurent les dotations affectées à tous les leviers ainsi que leur ventilation au sein des programmes propres à chaque levier.

Levier	Programme	Budget 2024 (€)
Recherche	Attractivité	2 000 000
	Programme doctoral international	120 000
	Collaborations internationales	131 500
	Renforcement de la recherche	649 500
	Communication scientifique	69 000
	USIAS	2 318 000
	<b>Total</b>	<b>5 288 000</b>
Formation	IDIP	530 000
	Rénovation des pratiques pédagogiques	986 000
	Internationalisation des formations	555 000
	Préparation de la nouvelle offre de formation	135 000
	Pilotage de la formation	325 000
	Enveloppe de réactivité	55 000
	<b>Total</b>	<b>2 586 000</b>
Développement économique	Lien avec le monde socio-économique	200 000
	Actions pour étudiants / Alumni	224 000
	Organisation de la relation aux entreprises	84 000
	Entrepreneuriat et FabLabs	70 000
	<b>Total</b>	<b>578 000</b>
Université et cité	Science ouverte	70 000
	Actions science-société et sciences participatives	139 457
	Patrimoine et collections	86 300
	Présence des artistes et de l'art sur les campus	228 000
	Actions solidaires	152 000
	Initiatives vie étudiante	75 700
	<b>Total</b>	<b>751 457</b>
Gestion des talents	Cartographie des compétences et métiers	40 000
	Accompagnement et progression des carrières	180 000
	Valorisation des personnels	221 000
	<b>Total</b>	<b>441 000</b>
Pilotage stratégique	Structuration de l'Université	591 000
	MIPS	130 000
	Enveloppe de réactivité	299 800
	<b>Total</b>	<b>1 020 800</b>
Mise en œuvre	<b>Total</b>	<b>390 250</b>

## Budget global de l'IdEx 2024

Le budget IdEx 2024 qui fait l'objet de la présente délibération est réparti comme suit :

<b>Levier</b>		<b>Budget 2024 (€)</b>	<b>%</b>
Recherche	Volet Recherche	2 970 000	27
	USIAS	2 318 000	21
Formation		2 586 000	24
Développement économique		578 000	5
Université et cité		751 457	6
Gestion des talents		441 000	4
Pilotage stratégique		1 020 800	9
Mise en œuvre		390 250	4
<b>Total part actions des leviers</b>		<b>11 065 507</b>	<b>100</b>

**Rapporteur : Catherine Florentz, Vice-présidente Prospective et actions stratégiques**

### **Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le budget IdEx 2024.

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services

A handwritten signature in red ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line that loops back under the 'V'.

Valérie GIBERT